



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 56519

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur le récent rapport de la fondation Agir contre l'exclusion « Mobiliser les acteurs économiques en faveur de l'emploi et de l'emploi des jeunes ». La fondation recommande de « multiplier les initiatives locales de proximité afin de favoriser des échanges directs avec des professionnels (employés, ouvriers, techniciens, cadres...) pour présenter des technologies, des métiers, des cultures professionnelles, des histoires de vie..., notamment en mutualisant les versements de la taxe d'apprentissage des entreprises dite « hors quota » (au titre du développement de l'information et de l'orientation) en faveur des organismes habilités à la percevoir qui organisent ces animations territoriales et innovent en la matière ». Elle lui demande si le Gouvernement entend répondre à cette recommandation.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56519

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [3 juin 2014](#), page 4460

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)